

# À Montimas, on a espoir de voir la décharge fermée en décembre 2029

## ENVIRONNEMENT

Lors de la réunion du comité de quartier, ce samedi, le président incitait à ne rien lâcher.

Jean-Pierre Amarger  
jpamarger@midilibre.com

Des membres du comité de quartier Badones et Montimas se sont réunis, ce samedi, dans les locaux de la maison Daniel-Cordier, à Béziers, pour faire le point sur les problèmes du quartier et plus précisément sur la décharge qui, espèrent-ils, est en sursis. François Marc-Antoine, le président, a insisté auprès des présents : « *Nous nous devons de ne pas laisser baisser la pression, sur l'État, mais aussi sur l'Agglo. Nous avons bien compris que dans ces sphères-là, on se moquait des habitants, mais nous devons agir encore. Déposer des plaintes. Réaliser des signalements d'odeur qui n'ont jamais réellement cessé. Tout doit être mis en œuvre pour que cette décharge de Saint-Jean de Libron ferme ses portes comme prévu le 31 décembre 2029 et n'obtienne jamais de prolongation d'exploitation.* »

« **Cela ne date pas d'hier** » François Marc-Antoine est piquant et n'hésite pas à juger sévèrement bon nombre de personnages publics qui se sont répandus, selon lui, en fausses informations. « *On a maintenu durant des années que tous les risques avaient été écartés. Que l'eau de la nappe phréatique ne serait jamais polluée parce qu'elle n'était pas présente aujourd'hui. Nous savons aujourd'hui, grâce à la Chambre*



Quelques habitants mobilisés, ce samedi, pour la défense de leur quartier Badones Montimas: J.-P.A.

régionale des comptes que ce n'est pas vrai. Même le tribunal administratif de Marseille reconnaît que l'Agglo a été autorisée illégalement à exploiter ce site. Et cela ne date pas d'hier. » Malgré ce jugement rendu le 22 janvier dernier (et pointant un vice procédural dans l'autorisation préfectorale de 2018), le préfet de l'Hérault a une année

pour régulariser la situation. À partir de là, les juges pourront se prononcer définitivement sur ce dossier.

### « Nous sommes à un tournant ! »

Depuis ce jugement, le préfet a ainsi saisi la Mission régionale d'autorité environnementale. « *Il appartient au préfet de dé-*

*cider s'il ouvre une concertation ou bien s'il demande une nouvelle enquête publique avec des études complémentaires (notamment sur le suivi de la qualité des eaux souterraines NDLR). Il peut aussi passer outre* », a réaffirmé le président Marc-Antoine.

Une concertation entre les parties devait avoir lieu à la fin du mois de juin. Les habitants attendent encore. Mais ils sont patients, fermes et prêts à être radicaux si la situation l'impose. « *Aujourd'hui, insiste encore François Marc-Antoine, nous sommes à un tournant. Nos victoires devant le tribunal administratif, les rapports successifs qui sont tombés en notre faveur ont ébranlé les certitudes de l'Agglo. Des instances se rendent enfin compte qu'il y a eu des problèmes dès le départ. C'est l'espoir pour nous que tout cesse en 2029. C'est un enjeu très important pour notre quartier et sa qualité environnementale.* »

## Un système qui a mal fonctionné

**RAPPEL** Il n'y paraît pas mais le quartier Badones Montimas représente 25 % de la surface de la ville de Béziers. S'il est très grand, il est en revanche très peu peuplé. C'est sans doute la raison qui a facilité l'installation d'une décharge sauvage dans un premier temps puis d'un modèle de traitement des déchets mieux structuré à Saint-Jean-de-Libron. Mais le système mis en place n'a jamais vraiment bien fonctionné. Valorbi devait, dans un premier temps, traiter et trier les déchets à stocker sur la décharge, supposés être ultimes... Mais des matières à fermentation sont arrivées dans la décharge, ont dégagé des gaz malodorants et peut-être créé des nuisances, notamment au niveau des eaux de ruissellement... C'est en tous cas ce que soupçonnent les riverains qui, depuis une décennie, se battent pour faire fermer le site.